

APPEL À CANDIDATURES

Résidence d'artistes



**Maison du Patrimoine
François Flohic**

Six-Fours-les-Plages

MAISON DU PATRIMOINE - François Flohic

Corniche des îles - Le Brusac

83 140 Six-Fours-les-Plages

 : Pôle Arts Plastiques / Six-Fours  : pole_arts_plastiques_6fours



Résidence d'artistes Maison du Patrimoine - François Flohic



Laetitia Romeo

Dans le cadre de sa programmation artistique et culturelle, la Ville de Six-Fours-les-Plages a le plaisir de vous présenter la résidence d'artistes mise en place à la Maison du Patrimoine François Flohic.

La résidence a pour objectif de soutenir et dynamiser la création artistique, tout en développant ateliers et rencontres avec le public.

La Ville met à disposition des artistes un espace de travail et un studio d'hébergement situés au cœur d'un environnement inspirant, face à la mer Méditerranée.

Elle offre également une participation financière, sur une période de 30 jours maximum, pour permettre la réalisation des projets proposés.



Sandy Ott

Présentation

Maison du Patrimoine - François Flohic

Emblème de la ville de Six-Fours, l'imposante bâtisse s'érige comme un phare à l'entrée de la lagune du Brusç, ouverte sur les vues du port, de la presqu'île du Gaou et de l'île des Embiez.

Sa situation géographique, en plein cœur d'une zone protégée « Natura 2000 » d'une beauté remarquable, suscite l'intérêt scientifique notamment par la présence d'herbiers de posidonies.

Cette nature préservée offre un calme exceptionnel et un cadre idéal pour développer toutes formes de créativité.

La Maison du Patrimoine présentent trois espaces : un lieu d'exposition depuis 1980, un atelier et un appartement réservés aux artistes en résidence.

Enfin, une scène accueille dans le jardin représentations théâtrales et musicales.



Atelier

Maison du Patrimoine - François Flohic

Les artistes en résidence bénéficient d'un espace de travail de plus de 90 m², avec une hauteur sous-plafond de 2m80.

L'équipe du Pôle Arts reste à leur écoute, les accompagne dans leurs projets et lors d'interventions avec le public. En effet des temps de partages, rencontres, ateliers sont à prévoir par les artistes en résidence.

Les artistes sont par ailleurs tenus de se procurer matériel et outils nécessaires à la réalisation de leurs œuvres.



Admission

Maison du Patrimoine - François Flohic

L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes.

Ils doivent justifier d'un numéro Siret, ainsi que d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes, l'URSSAF, l'Agessa ou une association reconnue d'utilité publique.

Dès l'arrivée, une convention de résidence liant l'artiste et la structure d'accueil est signée.

S'ensuivent un état des lieux et la remise d'un chèque de caution d'un montant de 500 euros.

La Ville de Six-Fours s'engage à attribuer aux artistes une bourse de résidence à hauteur de 44€ par jour soit 1320€ pour 30 jours.



Atelier de Sandy Ott



Atelier de Marin Kasimir

Envoyez votre dossier de candidature à l'adresse
arts-plastiques@mairie-six-fours.fr

Joindre :

- **parcours, formations**
- **note d'intention** (pertinence du projet, volonté de travail en lien avec l'environnement local...)
- **portfolio**
- **coordonnées**, adresse postale, courriel, numéro de téléphone
- **N°Siret/ APE/ Licence**
- **réseaux sociaux**, sites internet, facebook, insta...

Merci de préciser vos disponibilités

Contacts

Maison du Cygne
04 94 10 49 90

Maison du Patrimoine
04 94 74 96 43

